

Procès-verbal

Séance extraordinaire du conseil de la Ville de Macamic tenue le 24 août 2015, à 18 heures 30, à laquelle étaient présents le maire Claude N. Morin, les conseillères Linda Morin, Suzie Domingue, Laurie Soulard et les conseillers suivants : Ghislain Brunet et Patrick Morin. Étaient également présents l'adjointe à la direction générale, Joelle Rancourt et le directeur des travaux publics, Guillaume Ratelle.

Absence motivée : Louis Proulx.

1. Ouverture de la séance par le maire Claude N. Morin.

2015-08-137

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Linda Morin, appuyé par la conseillère Suzie Domingue et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le maire, Claude N. Morin.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Soumission pour la réfection de l'enveloppe du Centre Joachim-Tremblay;
4. Période de questions;
5. Levée de la séance.

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

2015-08-138

3. **SOUSSIONS POUR LA RÉFECTION DE L'ENVELOPPE DU CENTRE JOACHIM-TREMBLAY**

Soumissions reçues :

Grepc	197 606,14 \$
Construction B. Doyon inc.	224 000,00
Construction Normand Martel inc.	163 488,70
Construction Beauchêne	291 454,47
Construction Sylvain Rouleau	189 708,75
Construction La Ray	272 379,40
Construction G. Proulx et frères	258 693,75
Construction Filiatrault inc.	223 755,51

Il est proposé par le conseiller Patrick Morin, appuyé par le conseiller Ghislain Brunet :

QUE : La Ville de Macamic accepte la soumission de Construction Normand Martel inc. au montant de 163 488,70 \$ taxes incluses pour la réfection de l'enveloppe du Centre Joachim-Tremblay.

QUE : La Ville de Macamic décrète les travaux de réfection de l'enveloppe du Centre Joachim-Tremblay conformément au cahier des charges préparé par Groupe conseil Trame inc.

QUE : La Ville de Macamic accepte l'offre de service du Groupe conseil Trame au montant de 3 330 \$ plus taxes pour la surveillance de chantier lors des travaux au Centre Joachim-Tremblay.

Adoptée à l'unanimité.

4. **Période de questions**

Aucune question.

2015-08-139

5. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Suzie Domingue et résolu à l'unanimité de lever la séance. Il est 19 heures.

ADOPTÉ.

Joelle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe

Claude N. Morin
Maire